

ECOLE DES ROMAINS

CONSEIL D'ECOLE

LUNDI 12 JUIN 2017

Compte rendu

27 personnes assistent à ce conseil d'école. La ville de strasbourg est représentée par M. WILLENBUCHER. Mme MANGENOT, RPS est également présente.

Le directeur propose aux représentants des parents d'élèves la mise en place des réunions de rentrée 2017 parents / enseignants à la date du samedi matin 9 septembre 2017 pour les enseignants volontaires. Cette proposition sera couplée à la rentrée avec l'ouverture du chantier participatif de rénovation du square Appert situé devant l'école. Cette action aura lieu en partenariat avec la Ville de Strasbourg et l'association Par Enchantement. Les représentants des parents d'élèves donnent un avis favorable à cette proposition. Ce sera également l'occasion de présenter l'ensemble des activités périscolaires aux élèves et aux parents. Les enseignants qui ne souhaitent pas participer à cette matinée recevront les parents d'élèves en réunion de rentrée un soir après la classe comme les années précédentes.

Rentrée scolaire 2017 : organisation pédagogique

Le directeur présente aux parents d'élèves le dispositif pédagogique prévu par l'équipe enseignante pour la rentrée de septembre 2017.

Avec une ouverture de classe, l'école des Romains comptera 20 classes à la rentrée : 5 CP, 4 CE1, 4 CE2, 3 CM1, 1 CM1/CM2 et 3 CM2. Les effectifs seront réduits, aux alentours de 20 élèves dans les CP et plus chargés dans les grandes classes, notamment 28 au CM2. Ce choix voulu par l'équipe enseignante permettra de privilégier les petites classes en vue d'une meilleure réussite dans les apprentissages de base au CP. En ce qui concerne les effectifs, le conseil d'école exprime son inquiétude quant à une éventuelle prochaine sortie du REP de l'école des Romains (et de la maternelle Camille Claus) qui verrait le nombre d'élèves par classe augmenter dans les années à venir.

Projets pédagogiques

Les enseignants de l'école travailleront à la création d'un site internet d'école lors de la prochaine année scolaire qui aura vocation à mieux informer les familles, mieux valoriser les actions et projets pédagogiques et mieux former les élèves aux technologies de l'information et de la communication en leur offrant un nouveau support d'expression et de création. Ce site internet sera hébergé par le Rectorat de Strasbourg. Une formation sera mise en place pour les enseignants. Les parents d'élèves devront donner leur autorisation pour l'utilisation de l'image et de la voix sur des formulaires spécifiques à la rentrée.

Mme DEBIONNE présente le projet de correspondance scolaire qu'elle a conduit cette année avec sa classe de CP et une classe partenaire de Barr. Ce projet très riche a permis aux élèves des deux classes de s'écrire, de se parler, de partager, et de se rencontrer à Strasbourg et à Barr. Cette correspondance a rencontré un vif intérêt auprès des élèves.

Activités périscolaires / Projet Opéra 2017 – 2018

Au troisième trimestre ce sont 308 élèves (68%) de l'école des Romains qui ont bénéficié des activités périscolaires parmi 24 ateliers proposés.

L'organigramme des activités de la prochaine année scolaire sera reconduit avec quelques modifications, avec les mêmes intervenants.

Les élèves seront également associés au travers des activités périscolaires à la restructuration du square Appert afin de mieux se l'approprier.

Un projet avec l'opéra de Strasbourg sera mené en vue d'un concert participatif avec deux classes de CE1 de l'école qui donnera lieu à une représentation de l'opéra Carmen en juin 2018.

Projet Pratiques Parentales Positives

Mme AÏT KADOUR, parent d'élève de l'école, présente le projet triple P qui sera mis en œuvre à la rentrée et qui fait l'objet d'un financement de la CAF. Il s'agit d'un projet de soutien à la parentalité qui a pour but de venir en aide aux familles qui le souhaitent du point de vue de l'éducation des enfants par la famille. Le nombre de familles retenues se limitera à vingt sur l'année scolaire. La période de travail s'étalera sur une période de huit semaines pour cinq familles puis sera renouvelée pour huit semaines pour cinq autres familles, etc... L'école mettra une salle à disposition, un ordinateur et un vidéoprojecteur. Les réunions de travail pour les familles pourront avoir lieu le samedi matin. Ces ateliers basés sur l'échange de compétences entre parents bénéficieront également du soutien de l'association Par Enchantement qui sert d'association support au projet.

Coopérative scolaire

Mme WASSMER, mandataire de la coopérative de l'école, présente les comptes de la coopérative scolaire. Les comptes sont positifs et permettent d'aider au financement de nombreux projets, sorties pédagogiques, classes transplantées, achat de matériel éducatif pour les élèves.

Les parents d'élèves peuvent apporter leur contribution financière à la coopérative scolaire à hauteur de 13€ par enfant cette année. Cette participation sera proposée à 15€ à la rentrée de septembre 2017 avec avis favorable du conseil d'école.

Fête de l'école 2017

La fête de l'école aura lieu le mercredi 5 juillet. Des jeux dans la cour seront organisés pour les élèves durant le temps scolaire de 8h30 à 11h30. Trois réunions de préparation de la fête de l'école ont déjà eu lieu regroupant des parents, des enseignants et le directeur. Les documents usuels d'information seront distribués prochainement aux familles pour solliciter l'aide et la présence des parents. Les activités périscolaires ainsi que l'association Par Enchantement seront également présentes et proposeront des jeux aux élèves durant la matinée. A 11h30, les parents pourront entrer dans la cour et assister à un spectacle qui sera présenté par les classes de l'école, notamment des chants et des danses. Après ce spectacle, les familles pourront se restaurer sur place et les bénéfices des ventes seront attribués à la coopérative de l'école.

Rythmes scolaires

Le directeur rappelle que les rythmes scolaires pour les écoles sont fixés par le Directeur Académique après avis de la mairie et des conseils d'école.

M. GILLMANN, adjoint au Maire, a indiqué au directeur de l'école que la mairie ne demanderait pas de modification des rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2017, quel que soit le projet du nouveau gouvernement. M. WILLENBUCHER confirme au conseil d'école cette position.

Le conseil d'école fait apparaître des points de vue divergents. Un tour de table permet à chacun de s'exprimer.

- Quatre personnes s'expriment favorablement pour un maintien de la semaine des 4 jours et demi avec le mercredi matin ou le samedi matin travaillé.

- Sept personnes s'expriment favorablement pour un passage à une semaine d'école de 4 jours et demi avec libération d'un a-m supplémentaire (5 matinées et 3 a-m travaillées).
- Douze personnes s'expriment favorablement pour un retour de la semaine à 4 jours
- Quatre personnes ne se prononcent pas.

Les parents d'élèves de l'école seront sollicités pour avis au travers d'un sondage qui sera réalisé par les parents délégués.

Le directeur
O. PEUBEY

Pour les parents d'élèves
Mme KNEY